



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1924



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1927

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Chili		Congo belge		Côte d'Ivoire		Côte française des Somalis	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.								
Nombre des stations:								
a) des Administrations d'Etat	16	38	1 ¹⁾	—	2	—	1	—
b) des Compagnies privées ou des particuliers	—	33	—	—	—	—	—	—
Total	16	71	1	—	2	—	1	—
Ces stations comprennent:								
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale	5	33	1	—	—	—	1	—
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte	2	—	—	—	—	—	—	—
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle	5	—	—	—	—	—	—	—
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé	4	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—
f) stations radiogoniométriques	—	—	—	—	—	—	—	—
g) radiophares	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	16	33	1	—	—	—	1	—
D'autre part, les stations de bord comprennent:								
a) stations ayant un service permanent (1 ^{re} catégorie)	2	—	—	—	—	—	—	—
b) stations ayant un service de durée limitée (2 ^e catégorie)	31	—	—	—	—	—	—	—
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 ^e catégorie)	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	33	—	—	—	—	—	—	—
II. Dispositifs d'émission.								
1 ^o à ondes amorties								
a) excitation ordinaire (émission ronflante)	—	—	—	—	—	—	—	—
b) excitation par choc (émission musicale)	—	21	1	—	—	—	—	—
a) étincelles (éclateur rotatif, etc.)	—	12	—	—	1 ¹⁾	—	1	—
b) alternateur	—	—	—	—	—	—	—	—
c) lampes thermoioniques	—	—	—	—	—	—	—	—
d) arc	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Dépenses de premier établissement.								
1 ^o Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^o Dépenses de premier établissement de l'année courante:								
a) main-d'œuvre	—	—	2 ¹⁾	—	1 ¹⁾	—	—	—
b) bâtiments	—	—	—	—	—	—	—	—
c) matériel	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	—	—	—	—	—	—	—
IV. Personnel.								
1 ^o Personnel du service de direction, en général	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
2 ^o Personnel d'exploitation:								
a) fonctionnaires supérieurs	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	1 ¹⁾	—
b) fonctionnaires d'exploitation des stations	—	—	2	—	1 ¹⁾	—	4	—
c) autre personnel	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	2	—
V. Trafic.								
1 ^o Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	2 910	259	—	—	1 ¹⁾	—	100	—
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	92	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
2 ^o Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	10 315	967	—	—	1 ¹⁾	—	326	—
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	1 198	31	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
3 ^o Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr. transmis en transit):								
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	—	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
Total	14 515	1 257	—	—	—	—	426 ¹⁾	—
VI. Dépenses d'exploitation.								
a) Personnel	—	—	—	—	—	—	—	Francs français 87 014,29
b) Locaux	—	—	—	—	—	—	—	—
c) Matériel	—	—	—	—	—	—	—	73 399,95
d) Dépenses diverses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	—	—	—	—	—	—	160 414,24
VII. Recettes.								
a) Produit des radiotélégrammes								
taxe côtière	39 924,45	6 150	—	—	—	—	—	Francs français 206 909
taxe de bord	5 678,55	—	—	—	—	—	—	—
taxe télégraphique	18 524	9 920	—	—	1 ¹⁾	—	—	—
b) Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	64 127	16 070	—	—	—	—	—	206 909

comparative de 1924.

Cuba	Curaçao ¹⁾	Cyré-naïque	Dahomay	Dane-mark ¹⁾	Dantzig (Ville libre de)	Egypte		Espagne		Espagne Colonie espagnole du Golfe de Guinée				
						Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	
10	17	4	—	4	—	16	60	1 ¹⁾	—	6	9	390	1	—
—	6	—	5	—	—	—	265	—	12 ²⁾	—	—	—	—	—
10	23	4	5	4	—	16	325	1 ¹⁾	12 ²⁾	1 ³⁾	1	6	9	390
8	6	4	—	4 ¹⁾	—	3	233	1	12	1	1	—	9	61
—	17	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	—	57	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	32	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	12	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	23	4	—	4 ¹⁾	—	16	325	1	12	1	1	—	9	390
16	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	2	—
7	—	—	—	—	—	7	313	—	—	—	—	6	388	—
23	—	5	—	—	—	325	—	—	—	—	—	6	390	—
1	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—
9	23	4	—	—	—	2	—	1	12	—	1	—	379	1
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	6	3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	—
—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars						Couronnes danoises		Livr. égypt.	Livr. égypt.			Pesetas		
738 000 ¹⁾	—	—	—	—	—	437 000 ²⁾	—	12 165	370	—	—	444 231,97	50 000	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
738 000 ¹⁾	—	—	—	—	—	437 000 ²⁾	—	12 836	2 622	—	—	444 231,97	50 000	—
5	6	1	—	1	—	—	—	2	2	—	—	32	—	—
10	15	1	—	—	—	—	—	2	1	—	—	15	26	2
32	34	13	—	24	—	11	331	9 ⁴⁾	22	7	4	114	358	2
8	11	3	—	18	—	13	—	4	4	—	—	30	30	3
1 694	809	75	2 394	2 297	65	4 766	1 423	—	—	—	—	7 530 ¹⁾	—	1 220
190	5	—	—	285	—	—	100	—	—	—	—	—	—	—
15 456	2 042	426	5 221	13 692	624	15 230	3 899	—	—	—	—	45 726 ²⁾	—	1 178
220	12	—	—	41	1	—	120	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17 560	2 868	501	7 615 ³⁾	16 315	690	19 996	5 542	—	—	—	—	84 073	—	2 398
Dollars	Florins			Couronnes danoises		Livr. égypt.	Livr. égypt.					Pesetas	Pesetas	
85 524	102 156	37 958,66	—	68 445	—	3 212	1 200	—	—	—	—	198 288,67	291 050,50	28 980
7 832	—	—	—	1 807	—	—	—	—	—	—	—	—	4 800	—
12 420	26 432	21 246,65	—	14 157	—	854	39	—	—	—	—	225 210,94	31 950	4 400
6 850	9 876	1 434,43	—	10 134	—	147	130	—	—	—	—	—	5 150	—
112 626	138 464	60 639,74	—	94 543	—	4 213	1 369	—	—	—	—	423 499,61 ³⁾	322 050,50	33 380
Dollars	Florins	Lires	Francs-or	Couronnes danoises		Livr. égypt.	Livr. égypt.					Pesetas	Pesetas	
2 040,68	10 976,10	669	3 426,75	62 180	—	5 957	1 619	—	—	—	—	395 075,45	11 827,60	—
14 800	1 746,65	1 030	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32 310,55	—	—
86	—	224	—	21 359	—	1 123	299	—	—	—	—	1 184 793,08	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16 926,68	12 722,75	1 923	3 426,75 ³⁾	83 539	—	7 080	1 918	—	—	—	—	1 612 179,08	—	11 827,60

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924

(renseignements parvenus au Bureau international pendant l'impression).

Objets de la statistique	Argentine (République)		Cameroun (Territoire sous mandat fran- çais) 1924 ¹⁾ 2)		Canada ¹⁾	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.						
Nombre des stations:						
a) des Administrations d'Etat	35	49	1	—	30	21
b) des Compagnies privées ou des particuliers	—	32	—	—	23	239
Total	35	81	1	—	53	260
Ces stations comprennent:						
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale	17	32	1	—	34	239
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle	18	49	—	—	—	21
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	5	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière	—	—	—	—	1	—
f) stations radiogoniométriques	—	—	—	—	7	—
g) radiophares	—	—	—	—	6	—
Total	35	81	1	—	53	260
D'autre part, les stations de bord comprennent:						
a) stations ayant un service permanent (1 ^{re} catégorie)	22	—	—	—	—	12
b) stations ayant un service de durée limitée (2 ^e catégorie)	8	—	—	—	—	220
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 ^e catégorie)	51	—	—	—	—	28
Total	81	—	—	—	—	260
II. Dispositifs d'émission.						
1 ^o à ondes amorties {	—	—	—	—	21	—
a) excitation ordinaire (émission ronflante)	33	81	1	—	25	232
b) excitation par choc (émission musicale)	—	—	—	—	—	26
2 ^o à ondes entretenues {	—	—	—	—	—	—
a) étincelles (éclateur rotatif, etc.)	—	—	—	—	—	—
b) alternateur	2	—	—	—	7	2
c) lampes thermoioniques	—	—	—	—	—	—
d) arc	—	—	—	—	—	—
III. Dépenses de premier établissement.						
1 ^o Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante	—	—	—	—	Dollars 1 072 538.68 ²⁾	
2 ^o Dépenses de premier établissement de l'année courante:	—	—	—	—	} 88 787.14 ²⁾	
a) main-d'œuvre	—	—	—	—	}	
b) bâtiments	—	—	—	—	}	
c) matériel	—	—	—	—	}	
Total	—	—	—	—	1 161 325.82²⁾	
IV. Personnel.						
1 ^o Personnel du service de direction, en général	3	—	—	—	225	
2 ^o Personnel d'exploitation:	2	—	—	—	74	
a) fonctionnaires supérieurs	121 ²⁾	—	1	—	116	
b) fonctionnaires d'exploitation des stations	43 ¹⁾	—	2	—	87	
c) autre personnel	—	—	—	—	} 212	
V. Trafic.						
1 ^o Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:	—	—	—	—	}	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	4 435	—	124	—	}	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	7 432	—	—	—	}	
2 ^o Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:	—	—	—	—	} 388 305	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	10 017	—	—	—	}	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	7 856	—	355	—	}	
3 ^o Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr. transmis en transit):	—	—	—	—	}	
a) radiotélégrammes soumis à la taxe	5 060	—	—	—	}	
b) radiotélégrammes exempts de la taxe	7 035	—	—	—	}	
Total	41 835	—	479	—	388 305	
VI. Dépenses d'exploitation.						
a) Personnel	Pesos papier de l'Argentine 346 270 ²⁾	—	Francs français 22 600		Dollars	
b) Locaux	4 200	—	—		} 408 076.94 ²⁾	
c) Matériel	—	—	8 450		}	
d) Dépenses diverses	—	—	—		}	
Total	350 470	—	31 050		408 076.94²⁾	
VII. Recettes.						
a) Produit des radiotélégrammes {	Pesos papier de l'Argentine 21 963,61		Francs français 4 977		Dollars	
taxe côtière	—		—		} 160 078.81	
taxe de bord	4 388,32		—		}	
taxe télégraphique	—		—		} 103 480.10	
b) Recettes diverses	—		—		}	
Total	26 351,93		4 977		263 558.91	

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924.

Observations

Afrique du Sud (Union de l'). — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord.

Afrique occidentale française. — ¹⁾ Militaires.

Allemagne. — ¹⁾ Dont 1 effectuée aussi le service radiogoniométrique. — ²⁾ En outre 1 station comprise dans le nombre indiqué sous c) effectuée aussi le service radiogoniométrique. — ³⁾ Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés, et l'exploitation des stations radiotélégraphiques privées et autres étant réunie à d'autres exploitations, aucun chiffre ne peut être fourni.

Argentine (République). — ¹⁾ Y compris les conscrits. — ²⁾ Ce chiffre comprend l'ensemble du personnel d'Etat. Le nombre d'agents affectés aux stations côtières et aux stations de bord ne peut être déterminé en raison de sa variabilité. — ³⁾ Ce chiffre comprend le montant des salaires du personnel des ateliers.

Australie (Fédération). — ¹⁾ Les renseignements qui figurent sous ce titre se rapportent à la Fédération australienne, aux Iles de l'Amirauté, à la Nouvelle-Guinée britannique, aux Iles Marshall et à la Nouvelle-Irlande. — ²⁾ Non compris les dispositifs d'émission des stations officielles. — ³⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Bahama (Iles). — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ La dépense de 3000 livres sterling a été faite pour équiper la station Nassau Bahamas de deux émetteurs à arc en plus de l'installation à étincelles de 5 kw. — ³⁾ Le personnel est occupé au service maritime et au service entre stations fixes. Un chiffre se rapportant uniquement au service maritime ne peut pas être fourni. — ⁴⁾ En outre 21 027 télégrammes ont été échangés en 1924 entre Nassau Bahamas et la station commerciale Miami Florida. Cet échange de télégrammes représente une recette de 9 139.5.3 livres sterling. Entre Nassau Bahamas et les autres stations des Iles Bahama 3809 télégrammes ont été échangés en 1924, représentant une recette de 1 156.0.5 livres sterling. — ⁵⁾ Les Iles Bahama n'ont ni réseau intérieur de câbles sous-marins, ni réseau télégraphique intérieur. Toutes les communications sont échangées par T. S. F. — ⁶⁾ Ce chiffre se rapporte au service maritime et au service entre stations fixes. Un chiffre se rapportant uniquement au service maritime ne peut pas être fourni.

Belgique. — ¹⁾ Déjà comprises dans le nombre indiqué sous 1^o b). — ²⁾ Dépenses imputées sur le budget de la Marine. — ³⁾ Dépenses effectuées par l'Etat. — ⁴⁾ Agents des compagnies privées. Les attributions dirigeantes relatives au service de la radiotélégraphie de l'Etat sont exercées par les fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. — ⁵⁾ Agents de l'Etat. — ⁶⁾ Dont 2 agents de l'Etat. — ⁷⁾ Dont 9 agents de l'Etat. — ⁸⁾ Agents de compagnies privées. L'entretien des stations de bord de l'Etat est assuré par le personnel ouvrier attaché aux stations côtières. — ⁹⁾ Dont 93 080 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — ¹⁰⁾ Dont 1005 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — ¹¹⁾ Dépenses effectuées par l'Etat. Ne comprennent ni les charges d'amortissement ni l'intérêt des capitaux de premier établissement. — ¹²⁾ Pour les radiotélégrammes échangés entre les stations côtières et les paquebots de l'Etat il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces radiotélégrammes sont soumis à une taxe maritime totale. — ¹³⁾ Recette effectuée au profit de l'Etat. Y compris le produit de la surtaxe perçue, le cas échéant, pour couvrir les frais de change. — ¹⁴⁾ Dont 194 francs belges au profit de l'Etat.

Cameroun (Territoire sous mandat français). — ¹⁾ La liaison Douala-S. Isabel de Fernando Póo étant considérée comme extension du réseau télégraphique général, il n'a pas été fait état du trafic échangé entre ces deux stations. Ce trafic constitue cependant la part la plus importante du travail. — ²⁾ Le service radiotélégraphique est rattaché au Service des Postes et Télégraphes.

Canada. — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ³⁾ Pour les stations côtières et de bord.

Cap-Vert (Iles du). — ¹⁾ En outre, les radiotélégrammes suivants ont passé, dans le service interne, par les stations de cette Colonie: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 12 431; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 907. Enfin les radiotélégrammes suivants du service international ont transité par les stations des Iles du Cap-Vert: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 1831; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 423. — ²⁾ Service interne. — ³⁾ En outre, les radiotélégrammes suivants ont passé dans le service interne, par les stations de cette Colonie: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 26 568; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 2496. Enfin 1548 radiotélégrammes soumis à la taxe, du service international, ont transité par les stations des Iles du Cap-Vert.

Ceylan. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Congo belge. — ¹⁾ La station côtière du Congo belge est actuellement exploitée par l'Etat. — ²⁾ Les dépenses de premier établissement et d'exploitation sont confondues avec celles qui se rapportent aux autres stations du réseau radiotélégraphique de la Colonie.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924.

Observations

Côte d'Ivoire. — ¹⁾ Le Service radiotélégraphique de l'Afrique occidentale française étant placé sous l'autorité directe du Gouverneur Général dont les services dirigent, contrôlent et centralisent toutes les opérations, aucune indication ne peut être fournie.

Côte française des Somalis. — ¹⁾ Radiotélégrammes transmis par la station côtière Djibouti à Aden Radio 6353; radiotélégrammes reçus par la station côtière Djibouti d'Aden Radio 3994. — ²⁾ Chef de station.

Cuba. — ¹⁾ Dont 600 000 dollars pour les stations côtières et 138 000 dollars pour les stations de bord.

Curaçao. — ¹⁾ Les stations Aruba et Bonaire ont été ouvertes à la correspondance publique générale le 1^{er} Novembre 1924.

Cyrénaïque. — ¹⁾ 1 station est ouverte, en outre, au service commercial permanent, sur l'onde de 600 mètres, et 3 stations au service commercial restreint et au service colonial.

Dahomey. — ¹⁾ Auxiliaires et manœuvres indigènes. — ²⁾ La station effectue aussi la réception du trafic France-Dahomey, France-Cameroun et France-Togo, représentant environ 60 000 mots. — ³⁾ En outre 42 000 francs-or environ de la liaison avec Croix-d'Hins.

Danemark — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Dantzig (Ville libre de). — ¹⁾ Exploitée par l'Administration des Postes et des Télégraphes de la Ville libre de Dantzig. — ²⁾ Exploitées par la « Deutsche Betriebsgesellschaft für drahtlose Telegraphie » à Berlin. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Personnel chargé en même temps d'autres fonctions.

Egypte. — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Exercice 1924. — ³⁾ En outre 1 station fixe exploitée par le Gouvernement britannique.

Espagne. — ¹⁾ 249 872 télégrammes soumis à la taxe échangés entre stations fixes. — ²⁾ 296 161 télégrammes soumis à la taxe échangés entre stations fixes. — ³⁾ En outre 1 102 773,24 pesetas pour les stations fixes.

Estonie. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ²⁾ Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées.

Etablissements français de l'Océanie. — ¹⁾ Station de Papeete Ile Tahiti qui assure les communications avec les navires en mer et les stations fixes. — ²⁾ Dépenses réparties au prorata du trafic avec les navires en mer et les stations fixes. Dépenses totales 114 700 francs français. — ³⁾ Recettes totales 156 800 francs français.

Etats-Unis d'Amérique. — ¹⁾ Les renseignements n'ont pu être obtenus que de quatre compagnies.

Fidji (Iles). — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord.

Finlande. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ²⁾ 1 franc-or = 8 marks finnois.

Gilbert et Ellice (Iles). — ¹⁾ Station Tarawa Island appartenant à Burns Philp and Company, Ltd. à Sydney. La station est exploitée par les propriétaires. — ²⁾ Dépenses totales. Il est impossible de détailler les dépenses relatives aux communications d'Ocean Island avec les navires et d'Ocean Island avec Suva, Tulagi, Rabaul, Nauru et Tarawa. — ³⁾ Coût de l'installation de la station Tarawa Island. — ⁴⁾ Y compris 325 livres sterling, coût des nouvelles électrodes de la batterie de la station Ocean Island. — ⁵⁾ Coût de l'énergie et des périodiques.

Grande-Bretagne. — ¹⁾ Dont 1 effectue aussi le service radiogoniométrique. — ²⁾ En outre, 1 station comprise dans le nombre indiqué sous a) effectue aussi le service radiogoniométrique. — ³⁾ Les stations de bord mentionnées sous 2^o c) et d) font aussi usage du système à étincelles et sont, par conséquent, mentionnées sous 1^o b). — ⁴⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁵⁾ Le personnel employé dans le service radiotélégraphique des stations côtières étant occupé à d'autres travaux d'une importance considérable et variée, il n'est pas possible de fournir un chiffre quelconque sous ce titre. — ⁶⁾ Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — ⁷⁾ Aucune indication, distincte du service entre points fixes (stations fixes), ne peut être fournie pour le service entre les navires et la côte.

Grand Liban. — ¹⁾ Service commun.

Grèce. — ¹⁾ Dont 5 stations ouvertes également à la correspondance officielle. — ²⁾ Tout le personnel de la direction et des stations est fourni par la Marine Hellénique.

Guyane française. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ²⁾ 2 stations fixes, Régina et S. Georges, qui ne constituent qu'une extension du réseau télégraphique.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924.

Observations

Hong-Kong. — ¹⁾ La station effectue aussi le service radiogoniométrique. — ²⁾ La station indiquée sous a) effectue aussi le service radiogoniométrique. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station Cape D'Aguilar. — ⁵⁾ La colonie possède deux stations, l'une à Cape D'Aguilar ouverte à la correspondance publique générale, l'autre à Stonecutters Island ouverte exclusivement à la correspondance navale. Une station radiogoniométrique est conjuguée avec Cape D'Aguilar (V P S).

Hongrie. — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Indes britanniques (Office indien). — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Indes britanniques (Office indo-européen). — ¹⁾ Exercice Avril 1924—Mars 1925.

Indes néerlandaises. — ¹⁾ En outre 10 stations fixes. — ²⁾ Dont 3 stations relevant du Département de la Guerre et 2 stations relevant du Département de la Marine. — ³⁾ La correspondance publique peut être admise sans application de taxe de bord s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ⁴⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'au service des stations de l'Administration des Postes, des Télégraphes et des Téléphones. — ⁵⁾ 576 963 florins ont été déduits des dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante qui s'élevaient à 1 415 395 florins comme dépenses de premier établissement de l'année courante (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) de la station Sitoebondo, qui de station côtière devient station fixe. — ⁶⁾ Ce chiffre est déjà compris dans la statistique *télégraphique* de 1924. — ⁷⁾ Le total des dépenses d'exploitation des stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones, pour l'année 1924, s'élève à 2 202 803 florins. — ⁸⁾ Le total des recettes s'élève à 809 104 florins (y compris les recettes de la correspondance internationale via la station fixe Malabar Radio s'élevant à 745 314 florins). — ⁹⁾ Non compris le personnel des stations fixes. — ¹⁰⁾ Le total des dépenses de premier établissement des stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones s'élève, au 31 Décembre 1924, à 3 878 805 florins.

Indochine française. — ¹⁾ En outre il existe 8 stations terrestres. — ²⁾ Dont 2 effectuent des relèvements radiogoniométriques. — ³⁾ Dont 6 effectuent un service avec des stations fixes. — ⁴⁾ Emission musicale.

Irlande (Etat libre d'). — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Islande. — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Italie (Métropole). — ¹⁾ Comprises également sous 1^o b). — ²⁾ Dont 6 comprises également sous 1^o b). — ³⁾ Etant donnés les fréquents changements qui se sont produits dans l'état du personnel et dans les installations, aucune indication ne peut être fournie.

Japon, Archipel de la Mer du Sud sous le mandat du Japon, Chosen, Formose, Territoire loué de Kwantoung, Sakhalin japonais. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Dont 2 stations effectuent aussi la correspondance d'intérêt privé. — ³⁾ Ces stations effectuent aussi la correspondance publique restreinte. — ⁴⁾ Ne peuvent être décomposées par suite de la fusion des Postes, des Télégraphes et des Téléphones. — ⁵⁾ Non compris un ingénieur qui consacre seulement une partie de son temps au service radiotélégraphique. — ⁶⁾ Total des recettes: a) Produit des radiotélégrammes: taxe côtière, taxe télégraphique = 28 301 yen. — ⁷⁾ Dont 1 station effectue aussi la correspondance officielle. — ⁸⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Kenya. — ¹⁾ Non compris un ingénieur-assistant qui consacre seulement une partie de son temps au service radiotélégraphique. — ²⁾ Fonctionnaires supérieurs chargés en même temps de l'exploitation des stations.

Lettonie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Exploitée par l'Etat. — ³⁾ Pour la réception des radiotélégrammes seulement. — ⁴⁾ 1 lats = 1 franc-or. — ⁵⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ⁶⁾ Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord. — ⁷⁾ Agents de l'Etat, subordonnés à la Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — ⁸⁾ Les fonctionnaires s'occupent non seulement de l'échange des télégrammes avec les stations de bord, mais aussi avec d'autres stations côtières. — ⁹⁾ L'exploitation radiotélégraphique étant réunie à d'autres exploitations, le montant des dépenses ne peut être indiqué.

Macao. — ¹⁾ Le personnel étant militaire et les dépenses étant communes aux services des Postes et des Télégraphes, aucune indication ne peut être fournie. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Y compris 11 radiotélégrammes de et pour les stations côtières. — ⁴⁾ Y compris 4 radiotélégrammes transmis de et pour les stations côtières. — ⁵⁾ Y compris 2 radiotélégrammes reçus de et pour les stations côtières. — ⁶⁾ Y compris 1 radiotélégramme reçu de et pour les stations côtières. — ⁷⁾ Y compris les taxes côtières des radiotélégrammes transmis et reçus entre les stations côtières seulement.

Madagascar et Dépendances. — ¹⁾ Les 6 stations côtières de Madagascar et Dépendances sont également ouvertes à la correspondance intérieure. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Opérateurs et mécaniciens indigènes.

Maurice (Ile). — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie étant donné que la station a été établie par l'Amirauté. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne la station de bord.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924.

Observations

Mexique. — ¹⁾ 1 pesos-or = 2,50 francs-or.

Norvège. — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Juillet 1924 au 30 Juin 1925. — ²⁾ Dont 2 effectuent aussi le service radiogoniométrique et 4 assurent aussi le trafic régulier avec d'autres stations côtières. — ³⁾ 2 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — ⁴⁾ Une station a aussi un transmetteur tube mentionné sous c). — ⁵⁾ Etant donné que 3 stations sont construites dans d'autres buts que le service côtier, les dépenses d'établissement sont plus élevées que pour la construction de stations destinées exclusivement au service côtier. On peut estimer à 1 250 000 couronnes les dépenses affectant uniquement les stations côtières. — ⁶⁾ Aucune station de bord n'étant la propriété ou exploitée par les télégraphes d'Etat, cette indication ne peut être fournie pour les stations de bord. — ⁷⁾ Pour les stations qui assurent d'autres services en plus du service côtier, les dépenses ont été ramenées au montant de ce qu'aurait coûté estimativement le service côtier seul.

Nouvelle-Zélande. — ¹⁾ Exercice du 1^{er} Avril 1924 au 31 Mars 1925. — ²⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Pays-Bas. — ¹⁾ Navires de guerre (non compris les navires auxiliaires, les balayeurs de mines, les sous-marins et les torpilleurs. — ²⁾ La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Bateaux-phares. — ⁴⁾ Des 373 stations de bord exploitées par la Nederlandsche Telegraaf Maatschappij « Radio-Holland » Amsterdam, 180 stations emploient le système N. S. F. et 193 un système mixte. — ⁵⁾ Y compris 95 187,64 florins pour une station à ondes entretenues (valve) destinée en même temps à d'autres fonctions dans le service radiotélégraphique. — ⁶⁾ Main-d'œuvre et matériel. — ⁷⁾ Aucun renseignement ne peut être fourni relativement aux stations de bord privées. — ⁸⁾ Non compris le personnel de l'Administration centrale des télégraphes dont aucune indication ne peut être fournie, les services télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique étant fusionnés. — ⁹⁾ Non compris le personnel de la Marine de guerre. — ¹⁰⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à 376 stations de bord.

Philippines (Iles). — ¹⁾ Dont 584 216,27 pesos pour les stations du Gouvernement et 3740 pour les stations privées. — ²⁾ Pour les stations privées. — ³⁾ Dont 69 219,38 pesos pour les stations du Gouvernement, 90 pesos de main-d'œuvre et 120 pesos de matériel pour les stations privées. — ⁴⁾ Dont 4 pour les stations privées. — ⁵⁾ Dont 4 pour les stations côtières privées. — ⁶⁾ Dont 7 pour les stations côtières privées. — ⁷⁾ Dont 12 pour les stations côtières privées. — ⁸⁾ Dont 1200 pesos pour les stations côtières privées. — ⁹⁾ Dont 100 pesos pour les stations côtières privées. — ¹⁰⁾ Dont 80 pesos pour les stations côtières privées. — ¹¹⁾ Dont 65 pesos pour les stations côtières privées. — ¹²⁾ Les renseignements relatifs aux stations privées émanent des Compagnies suivantes: la Radio Corporation of the Philippines en ce qui concerne les données sous I et II; l'Hercule Lumber Company en ce qui concerne les données se rapportant aux stations de bord sous I, II, IV, VI et VII et à l'ensemble des renseignements fournis pour les stations côtières privées; la Nacional Coal Company en ce qui concerne les données sous I, II, IV et VI; Ynchausti and Company; Madrigal and Company.

Portugal. — ¹⁾ Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, l'effectif du personnel — qui varie d'ailleurs selon les nécessités du service — ainsi que les dépenses ne peuvent être indiquées. — ²⁾ 57 stations de bord étant exploitées par la Compagnie Marconi, les taxes de bord ne peuvent être indiquées.

Réunion. — ¹⁾ La station S. Denis-Réunion n'a été ouverte au service radiotélégraphique avec les navires en mer que le 10 Octobre 1924.

Somalie britannique. — ¹⁾ Quoique les stations soient ouvertes à la correspondance avec les navires, ce service est pour ainsi dire nul. Ces stations effectuent plutôt un service de correspondance locale. Il n'est pas possible d'établir les dépenses courantes de ces stations étant donné que tout le personnel est employé essentiellement aux services télégraphique et téléphonique. L'installation radio-électrique sert d'ailleurs également à l'éclairage et à d'autres buts.

Somalie italienne. — ¹⁾ En outre 7 stations fixes et une station spéciale.

Straits Settlements. — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Suède. — ¹⁾ L'Administration des Télégraphes possède, en outre, 8 stations fixes qui, généralement, ne sont pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des télégrammes avec d'autres stations fixes situées à l'étranger. 4 stations sont exclusivement destinées à recevoir des télégrammes. — ²⁾ Dans les 8 stations mentionnées ci-dessus, sous 1), 4 stations ont les dispositifs suivants: à ondes amorties et excitation par choc 3; à ondes entretenues et alternateur 1; à ondes entretenues et lampes thermoioniques 3. — ³⁾ Pour les 8 stations mentionnées ci-dessus, sous 1), les dépenses de premier établissement antérieures à l'année courante se sont élevées à 1 163 956 couronnes (dont 275 500 couronnes pour les bâtiments) et les dépenses de premier établissement de l'année courante à 3 161 512 couronnes. — ⁴⁾ Ce chiffre ne concerne que le personnel de l'Administration des Télégraphes. — ⁵⁾ Dans les 8 stations mentionnées ci-dessus, sous 1), il y a 15 fonctionnaires. — ⁶⁾ Non compris 89 801 télégrammes transmis par T. S. F. à des stations fixes (1271 par les stations ouvertes à la correspondance publique générale, et 88 530 par les 8 stations mentionnées dans la note 1) ci-dessus). — ⁷⁾ Non compris 87 401 télégrammes reçus par T. S. F. des stations fixes (1748 par les stations ouvertes à la correspondance publique générale, et 85 653 par les 8 stations mentionnées dans la note 1) ci-dessus). — ⁸⁾ Pour les 8 stations mentionnées ci-dessus, sous 1), les dépenses se sont élevées à 482 251 couronnes. — ⁹⁾ Ba-

Statistique radiotélégraphique comparative de 1924.

Observations

teaux-phares. — ¹⁰⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ¹¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière appartenant aux Chemins de fer de l'Etat. — ¹²⁾ Non compris les stations de bord appartenant à la Marine. — ¹³⁾ Le chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord (au nombre de 227), que l'Administration des Télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires. — ¹⁴⁾ Diminution par suite de la perte des stations de navires naufragés. — ¹⁵⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux dépenses de l'Administration des Télégraphes. — ¹⁶⁾ Dont 21 132 couronnes revenant à l'Administration des Télégraphes. — ¹⁷⁾ Droits d'abonnement pour les stations de bord mentionnées dans la note ¹³⁾ ci-dessus.

Suisse. — ¹⁾ 3 stations fixes placées sous le contrôle de l'Administration des Télégraphes et des Téléphones. Deux d'entre elles sont réservées à des services spéciaux (services aéronautique et météorologique, etc.). La troisième station (Bern) est ouverte à l'échange des télégrammes privés. Elle est exploitée par la Marconi-Radio-Station S. A., à Berne. Cette station communique avec Belgrade, Copenhague, Londres, Madrid, Moscou, Poznan et Prague. Personnel affecté à la Compagnie: 50 agents dont 40 d'exploitation et 10 du service technique. Nombre des télégrammes transmis et reçus 296 467. Produit des télégrammes: 634 049 francs suisses. Dépenses d'exploitation: 393 030 francs suisses. Fonds social: 2 100 000 francs suisses. L'Administration suisse est intéressée dans l'entreprise.

Tchécoslovaquie. — ¹⁾ Aucune indication n'a été fournie par le propriétaire de la station.

Tonga (Iles). — ¹⁾ Le surintendant des Télégraphes et des Téléphones assure en même temps le service de la station Nukualofa Radio. — ²⁾ Y compris les recettes afférentes au trafic avec les stations côtières Suva Radio et Apia Radio (échanges distincts de ceux avec les navires et qui sont mentionnés sous V. Trafic). Ces recettes proviennent de la transmission de 1155 télégrammes (en outre 76 télégrammes exempts de la taxe) et de la réception de 1012 télégrammes (en outre 85 télégrammes exempts de la taxe).

Trinité (Ile de la) (Trinidad). — ¹⁾ Les stations dont il s'agit sont: Port of Spain, North Post Trinidad, Tobago et Pointe Baleine. Cette dernière station n'a été que temporaire. Elle est démolie actuellement. Les renseignements relatifs à ces stations, en ce qui concerne I, II et III, sont les mêmes que pour 1923.

Tunisie. — ¹⁾ Stations de la Marine française. — ²⁾ Personnel de la Marine française.

Union des Républiques Soviétistes Socialistes. — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'à 7 stations de bord. — ²⁾ Le compte est établi en mots. — ³⁾ Ces données se rapportent à 5 stations côtières et ne sont pas complètes.

NOTES.

Les Offices de l'Union qui ne sont pas désignés dans la présente statistique n'ont fourni aucun renseignement au Bureau international.

Les traits (—) signifient qu'aucun renseignement n'a été fourni au Bureau international, soit en raison d'impossibilités, soit parce qu'il n'y avait pas de renseignements à donner.

